

# FLASH **Snia-ipr**

Bulletin des Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux

**Valeur professionnelle des enseignants  
La DGRH essaie de passer en force**

**Elections internes au Bureau National  
Votez avant le 10 février 2012**

**SOMMAIRE :**

- Editorial
- L'accès à la Hors-Classe
- Les élections internes
- Nos salaires en berne
- Nous sommes consultés
- La valeur professionnelle des enseignants
- Fiche d'adhésion

## **Editorial**

La dégradation objective du système éducatif français s'inscrit dans un démantèlement de l'Etat social qui porte atteinte à la légitimité et à la viabilité à long terme d'une société fondée sur l'indépendance des individus. La justice sociale est une nécessité.

Les inflexions du fonctionnement de notre ministère ces derniers mois, percutent le quotidien de notre métier d'inspecteur et nous interrogent sur ce qui constitue l'essence même de notre fonction.

**Repenser le syndicalisme** devient aussi important que pérenniser les fonctions classiques de l'Etat régalien (police, justice, armée). La tâche est de construire une infrastructure sociale qui aide les personnes à vivre un destin digne de leurs attentes, et, pour reprendre les propos de Daniel Cohen dans Trois leçons sur la société post industrielle : " (...) qui les fasse échapper à l'alternative d'un monde réel trop pauvre et virtuel trop riche"

L'action du SNIA-IPR UNSA, au quotidien, est la défense des collègues. Voyons trois cas récents :

- 1- Le zèle des services financiers d'un rectorat a consisté à retirer la part modulable de l'ICA à un collègue en raison de sa situation en congé longue maladie, ce qui va à l'encontre des textes règlementaires ;
- 2- L'arrêt d'un contrat de renouvellement de mise à disposition du 1<sup>o</sup> août 2010 au 31 juillet 2012 a été signifié le 15 décembre (courrier daté du 2 décembre), pour une réaffectation en métropole au 1<sup>o</sup> janvier 2012, sur un poste devenu vacant par un détachement d'un collègue dans les fonctions d'IAA !
- 3- La "mise au placard" sans affectation ni mission définie d'un collègue DSDEN au détachement interrompu le 1<sup>o</sup> octobre 2011 par un courrier de fin juillet 2011.

**AGIR** à la DGRH auprès du chef de bureau, du sous-directeur, de la directrice adjointe.

**AGIR** auprès des rectorats, des SG et des recteurs personnellement.

**AGIR** auprès du cabinet du ministre vers le recteur, le directeur, le directeur-adjoint.

Cela a porté ses fruits en résolvant les problèmes des cas 1 et 2 et en minorant les désagréments provoqués (cas 3) par la recherche de solutions respectant la dignité de nos collègues.

Il est vrai que l'action ne se paie pas seulement de mots, la 'courriélite' aiguë dispensant de l'écriture sereine et raisonnée qui est seule à même de nourrir une action réfléchie, pondérée, visant à l'efficacité plus qu'à l'effet de manche.

**Pour renforcer le syndicat, faites adhérer**

Roger KEIME le 28 janvier 2012

## Le Bureau National du Snia-ipr

Le BN élu le 23 janvier 2009

Président : Roger KEIME [roger.keime@ac-rennes.fr](mailto:roger.keime@ac-rennes.fr)

Vice-présidente : Pascale HERTU [pascale.hertu@easynet.fr](mailto:pascale.hertu@easynet.fr)

Secrétaire générale : Danielle KUNEMANN [danielle.kunemann@ac-creteil.fr](mailto:danielle.kunemann@ac-creteil.fr)

Trésorier : Michel GOUY [michelgouy@yahoo.fr](mailto:michelgouy@yahoo.fr)

Trésorier adjoint : Bernard LEHALLE [bernard.lehalle@orange.fr](mailto:bernard.lehalle@orange.fr)

Membres du bureau, chargés de missions :

Bernard LEROUX [bernard.leroux@ac-nantes.fr](mailto:bernard.leroux@ac-nantes.fr)

Laurence COUSIN PICHEAU [laurence.picheau@ac-versailles.fr](mailto:laurence.picheau@ac-versailles.fr)

Patrick DUPRAT [patrick.duprat@ac-bordeaux.fr](mailto:patrick.duprat@ac-bordeaux.fr)

### Vos élus à la CAPN (élections du 20 octobre 2011)

**Titulaires :** Roger KEIME, Laurence COUSIN PICHEAU, Nadja ISAAC, Alain MARIE

**Suppléants :** Patrick DEMOUGEOT, Corinne ROBINO, Benoit FRICOTEAUX, Florence RANDANNE

Nous remercions Michel GOUY et Régis RIGAUD, élus à la CAPN 2008, candidats en 2011, non élus.

Jean François LE BORGNE et Danielle KUNEMANN, nouveaux retraités continueront à nous éclairer pour mieux vous représenter

## Les Délégués académiques du **SNIA-IPR** en 2011/2012

AIX MARSEILLE	JACQUELINE CHABROL
AMIENS	MARC ROUSSEL
BESANCON	DOMINIQUE TOLLE
BORDEAUX	PATRICK DUPRAT
CAEN	ALAIN FAUCHER
CLERMONT	BERNARD ABRIOUX
CORSE	DOMINIQUE ORSINI
CRETEIL	PASCAL FRANCOIS
DIJON	PIERRE ALAIN CHIFFRE
ESEN	BERNARD LEROUX
GRENOBLE	MICHEL GOMEZ
GUADELOUPE	JOCELYN ALAMKAM
GUYANE	CHRISTIAN MENDIVE
LILLE	MICHEL GOUY
LIMOGES	CLAUDE BRUNAUD
LYON	JEAN LUC MARTEAU
MARTINIQUE	BENOIT FRICOTEAUX
MAYOTTE	GILLES PATRY
MONTPELLIER	DANIEL JOZ
NANCY METZ	BERNARD LEHALLE
NANTES	MICHEL GRAMAIN
NICE	ALAIN HAUSSAIRE
NOUVELLE CALEDONIE	ERIC LAVIS
ORLEANS TOURS	NADJA ISAAC
PARIS	PASCALE HERTU
POITIERS	ANNICK BAILLOU
POLYNESIE	ERIC LAVIS
REIMS	ALAIN MARIE
RENNES	ROGER KEIME
REUNION	PHILIPPE JANVIER
ROUEN	FRANCOIS VIROT
STRASBOURG	DOMINIQUE SASSI
TOULOUSE	ANNE MARIE WOMMELSDORF
VERSAILLES	LAURENCE COUSIN PICHEAU

### SIEGE DU SYNDICAT SNIA IPR

Chez Michel GOUY Trésorier  
 3 rue de Ferrière  
 59175 VENDEVILLE

## ACCES A LA HORS CLASSE 2012

### Liste principale

RANG	AFFECTATION	CIV	NOM	PRENOM	DISCIPLINE
1	NANTES	M.	DECHAMBRE	Benoît	IA - DSDEN
2	PARIS	M.	DUVAL	Olivier	STI secteur arts appliqués
3	TOULOUSE	Mme	QUILHOT GESSEAUME	Brigitte	Lettres
4	POITIERS	M.	REVERCHON BILLOT	Michel	directeur de CRDP
5	NANCY-METZ	M.	BRAULT	Laurent	STI secteur industriel
6	VERSAILLES	Mme	PICHEAU	Laurence	Economie-Gestion
7	LILLE	Mme	BLONDEEL	Françoise	IA ADJOINT
8	LILLE	M.	BREVART	Frédéric	Espagnol
9	AMIENS	Mme	GHESTEMME	Anne	Education musicale
10	AIX MARSEILLE	M.	HABERT	Pascal	Sc physiques et chimiques
11	CLERMONT FERRAND	Mme	BUSSIERE	Claude	SVT
12	CORSE	M.	ROUQUETTE	Michel	IA - DSDEN
13	AIX MARSEILLE	M.	ATTALI	Gérald	Histoire-Géographie
14	BESANCON	M.	LAMBEY	Michel	Sc physiques et chimiques
15	CRETEIL	M.	GIRAULT	Jean Max	Histoire-Géographie
16	CRETEIL	Mme	PONS	Elise	EPS
17	GRENOBLE	Mme	EXCOFFON	Evelyne	Sc physiques et chimiques
18	GUADELOUPE	Mme	CHALCOU	Véronique	Histoire-Géographie
19	LILLE	Mme	BRIARD	Béatrice	Anglais
20	LILLE	M.	GOSSE	Michel	Maths
21	MONTPELLIER	M.	LECLERCQ	Daniel	Anglais
22	ORLEANS TOURS	Mme	LIENHARDT	Claire	Histoire-Géographie
23	POITIERS	M.	GARNIER	Philippe	STI secteur biochimie-biologie
24	REIMS	M.	SCATTON	Philippe	Maths
25	ROUEN	M.	VITTECOQ	Bertrand	Anglais
26	STRASBOURG	M.	WILLE	Dominique	Lettres
27	VERSAILLES	Mme	TORRES	Catherine	Allemand
28	Conseil régional d'Aquitaine	M.	BOULAY	François	AVS
29	CRETEIL	Mme	ROBINO	Corinne	directeur de CRDP
30	NANCY-METZ	Mme	BOI	Carmelina	Italien
31	CRETEIL	M.	GENEVIEVE	Jean-Pierre	IA ADJOINT
32	CRETEIL	M.	VIOLLIN	Samuel	STI secteur industriel
33	RENNES	Mme	MILLET	Dominique	Arts Plastiques

RANG	AFFECTATION	CIV	NOM	PRENOM	DISCIPLINE
34	RENNES	Mme	BERTHELIER	Marie	Lettres
35	CRETEIL	Mme	GALEAZZI	Patricia	IA - DSDEN
36	CRETEIL	M.	FRANCOIS	Pascal	Histoire-Géographie
37	BORDEAUX	M.	HERZIG	Ludger Paul	Allemand
38	LYON	Mme	PAULIN	Fabienne	Allemand
39	NANCY-METZ	M.	COUNIL	Francis	STI secteur arts appliqués
40	NANCY-METZ	M.	BORELLA	Vincent	Histoire-Géographie
41	PARIS	Mme	COCHET-TERRASSON	Michele	EPS
42	GRENOBLE	Mme	MENISSIER	Liliane	EPS
43	ORLEANS TOURS	Mme	GUILLAUME	Catherine	Espagnol
44	MONTPELLIER	M.	CEBE	Didier	EPS
45	GRENOBLE	M.	LESTRA	Jean-Luc	STI secteur biochimie-biologie
46	AIX MARSEILLE	M.	DESCHAMPS	Dany	Economie-Gestion
47	POLYNESIE FRANCAISE	M.	LOOS	Pascal	Sc physiques et chimiques
48	BORDEAUX	Mme	PEREZ	Marie Hélène	SVT
49	CRETEIL	Mme	BAZZO	Anne-Marie	IA ADJOINT
50	BESANCON	M.	CANIARD	Jean-Marie	Education musicale
51	PARIS	Mme	CARRARA	Elisabeth	SES
52	RENNES	Mme	LELOUP	Marie Hélène	IA - DSDEN
53	BORDEAUX	M.	MASSE	Olivier	Lettres
54	POITIERS	M.	ARNAUD	Christian	IA - DSDEN
55	NICE	M.	SEURAT	Gerard	Sc physiques et chimiques
56	AIX MARSEILLE	M.	STROMBONI	Gilbert	Lettres
57	BORDEAUX	M.	LACOMBE	Jean- Jacques	IA - DSDEN
58	POITIERS	M.	RENAULT	Jean-Marie	IA - DSDEN
59	MAEE	M.	JACQUEMIN	Yvan	Allemand
60	MAYOTTE	M.	PERRIN	Francois Marie	AVS
61	VERSAILLES	Mme	VESSIERE	Martine	Maths
62	STRASBOURG	M.	GUICHARD	Patrick	IA - DSDEN
63	MONTPELLIER	M.	MONIN	Thierry	STI secteur industriel
64	REUNION	Mme	GUYON LEBRETON	Marie- Claude	AVS
65	VERSAILLES	Mme	LEFEBVRE	Christiane	SES
66	BESANCON	Mme	GEOFFROY	Chantal	Maths
67	ROUEN	M.	SENECHAL	Daniel	Lettres
68	CRETEIL	M.	ROUSSEAU	Claude	SES
69	NANCY-METZ	M.	MARI	Gerard	Espagnol
70	BESANCON	Mme	BIDOT	Hélène	AVS

RANG	AFFECTATION	CIV	NOM	PRENOM	DISCIPLINE
71	VERSAILLES	M.	BOUILLON	Didier	AVS
72	STRASBOURG	Mme	FOURNIER	Brigitte	Sc physiques et chimiques
73	NANTES	Mme	HUSSON	Martine	Lettres
74	DIJON	Mme	LOISEL	ANNAICK	IA - DSDEN
75	VERSAILLES	M.	DELERIS	Didier	AVS
76	MARTINIQUE	M.	CHARPENTIER TITY	Firmin Charles	Maths
77	ORLEANS TOURS	M.	MOUSSET	Jean-Michel	EPS
78	CRETEIL	M.	LOUCHET	Philippe	Economie-Gestion
79	POITIERS	M.	TIQUET	Philippe	IA - DSDEN
80	REUNION	Mme	BOYER-ROCHE	Marie-Claude	AVS
81	VERSAILLES	Mme	OLIVE	Anne-Marie	Russe
82	CRETEIL	Mme	LEMARCHAND	Françoise	IA ADJOINT
83	TOULOUSE	Mme	BOUSQUET	Annie	SVT
84	RENNES	M.	NARBONNE	Pierre	STI secteur biochimie-biologie
85	VERSAILLES	Mme	ROUDNEFF	Evelyne	Maths
86	TOULOUSE	Mme	ABISSET	Brigitte	Sc physiques et chimiques
87	STRASBOURG	M.	SASSI	Dominique	AVS
88	MONTPELLIER	Mme	GODARD	Florence	SVT
89	BORDEAUX	Mme	DARROUZET	Catherine	Lettres
90	POLYNESIE FRANCAISE	M.	DUBOIS	Charles	STI secteur industriel
91	BORDEAUX	M.	LAHAYE	Didier	Eco / Gestion
92	MONTPELLIER	M.	JOZ	Daniel	Sc physiques et chimiques
93	VERSAILLES	Mme	LEGRAND	Monique	Lettres
94	NANCY-METZ	Mme	MAIRE	Anne-Marie	IA - DSDEN

### Liste complémentaire

1	AEFE	M.	RAIMBAULT	Frédéric	Lettres
2	REIMS	Mme	LARVOR	Marie Pierre	STI Biologie- Biochimie
3	ORLEANS TOURS	M.	MONTLIVET	Nicolas	Sc physiques et chimiques
4	CLERMONT FERRAND	Mme	PETREULT	Françoise	IA - DSDEN
5	RENNES	Mme	KIEFFER	Brigitte	IA - DSDEN

## ***L'amont de la Hors Classe***

Conditions à remplir :

- être recruté depuis 6 années révolues au 31 décembre 2012, c'est-à-dire avoir passé le concours en 2006 et avant, ou être inscrit sur la liste d'aptitude 2006 et avant, ou être lauréat du concours sur titre en incluant les années d'activité antérieures dans la corps des IA-IPR s'il s'agit des services d'IAP,
- être classé au 6° échelon avant le 31 décembre 2012

L'observation des 226 inspecteurs sur le tableau des promouvables fait apparaître :

187 IA-IPR au 7° échelon A3 / 9 IA-IPR au 7° échelon A2 / 11 IA-IPR au 7° échelon A1 et 19 IA-IPR au 6° échelon.

La date d'accès au A3 se présente de la façon suivante : 18 en 2006 ou avant, 6 en 2007, 71 en 2008, 35 en 2009 et 57 en 2010, 11 et 12. On peut noter que 4 IA-IPR sur poste IEN CCPD et 1 sur poste IEN ET EG sont au A3 depuis 2006 et avant et sont âgés de 59 à 65 ans

## ***L'aval à la Hors-Classe 2012***

La prolongation de l'accord Darcos de novembre 2008 n'a pas été respectée, ce qui nous a conduits à produire une liste supplémentaire de 16 collègues qui n'ont pas été inscrits, la liste définitive présentant 94 accès à la H-CI au lieu de 110 attendus.

Si nous, SNIA-IPR UNSA, privilégions l'inscription à la H-CI des collègues au A3 depuis plus de 3 ans, cela est la conséquence financière de l'accès au tableau. Expliquons :

Etre au A3 depuis plus de 2ans 9 mois (2 ans 3 mois + 6 mois) permet un reclassement dès la nomination à l'échelle lettre B, chevron B2 avec effet financier au 1° janvier 2012, rappel de traitement en avril généralement.

Le différentiel mensuel net est d'environ 170€ la 1° année (soit 2050€ pour l'année) et en 2013, par un passage automatique au B3, d'une nouvelle progression de 224€ mensuels (soit 2688€ pour l'année).

L'acquis de la négociation aboutissant en novembre 2008 est donc d'environ 4740€... qu'en pensent nos concurrents syndicaux qui se gaussaient de ce qu'avait obtenu le SNIA-IPR ?

Roger Keime



## Elections au Bureau National du SNIA-IPR

Conformément aux statuts du SNIA-IPR, le Bureau National organise les élections au BN. Un appel à candidature réalisé dans la période du 10 au 23 janvier 2012 a permis de recueillir 9 candidatures. Les professions de foi sont sur le site dans la rubrique "élections".

### **Le scrutin pour l'élection des membres du Bureau National du SNIA-IPR est ouvert du 25 janvier 08h00 au 10 février 12h00**

Le vote est réservé aux adhérents à jour de leur cotisation, la procédure est très simple :

1. Il faut se connecter avec le nouvel identifiant 2012, envoyé par mél le 19 janvier,
2. Il faut aller dans la rubrique "Election bureau", puis cliquer sur le lien vote bureau,
3. Les votants peuvent cocher entre 0 et 9 candidats mais ne peuvent voter qu'une seule fois.

Nous comptons sur vous pour **voter massivement** dans cette courte période. Le nouveau Bureau National aura besoin du soutien de tous ses adhérents pour peser dans les négociations qui s'ouvrent dans le cadre de l'agenda social.

## Nos salaires en berne

### La fiche de paie

La comparaison du salaire d'un IA-IPR parvenu à l'échelon sommital, échelle lettre B3 à la H-CI, entre février 2007 et octobre 2011, soit sur un intervalle de 4ans et demi, nous éclaire sur la réalité d'évolution de nos rétributions.

	<b>2007</b>	<b>2011</b>	<b>DIFFERENCE</b>
INDICE B3 1058	4763,69€	4898,84€	+ 125,15
COTISATION RETRAITE	373,95	397,79	- 23,84
CSG NON DEDUCTIBLE	127,36	146,53	- 19,17
CSG DEDUCTIBLE	270,64	311,39	- 40,75
CRDS	26,53	30,54	- 4,01
Contribution Solidarité	33,68	58,27	- 24,59
SECURITE SOCIALE	96,54	124,75	- 28,21
<b>BILAN</b>			<b>- 15,42</b>

Si nous savions subir une baisse du pouvoir d'achat, nous n'avions probablement pas conscience d'avoir une baisse nette sur une période où les prix à la consommation ont augmenté sensiblement...

### Les frais de déplacement

L'évolution entre 2007 et 2011 du taux de remboursement kilométrique pour un véhicule de 6 ou 7CV est passée de 0,35€ à 0,39€, soit une progression de 11,4%. **Cette hausse correspond à moins de la moitié de la hausse du prix de l'essence à la pompe qui frise les 30%.**

### L'ICA

Le taux de base est passé de 596,73€/mois à 666,67€.

Le taux modulé moyen est passé de 671,32€ à 786,67€, soit une croissance moyenne de 115,35€, 17,2%... **C'est encore insuffisant, mais c'est la seule vraie augmentation constatée sur la fiche de paie.**

### Rappelons nos revendications :

- la création d'une classe exceptionnelle avec accès à l'échelle lettre C pour les IA-IPR H-CI depuis plus de six années,
- La revalorisation de l'ICA à hauteur minimale de 1000€ mensuels (de 12 000 à 15 000€ par modulation réduite à 25% au lieu de 37,5%),
- L'abondement des crédits de frais de mission et de déplacement à hauteur de 4 000€ annuels en moyenne, avec l'application de la 'circulaire IGEN' portant les nuitées à 90€ complété de modalités de remboursement par un système d'avance.

### ***Nous sommes consultés***

L'Inspecteur Général honoraire de l'INSEE, ancien directeur de notre ministère au début des années 80, Claude SEIBEL, dans un récent article du Monde, soulignait dans sa conclusion, le rôle éminent, parmi les acteurs de l'Ecole, des inspecteurs : **"l'inspection pédagogique est sans doute la fonction la plus stratégique pour la réussite de tous les élèves et pour répondre au déficit de la lutte contre l'échec scolaire."**

En ce mois de janvier, le SNIA-IPR UNSA est consulté :

**Jeudi 12 janvier** : Entretien avec Mme HALIMI, présidente du comité stratégique des langues et Mme VAISSADE, IA-IPR de lettres chargée de mission sur ce dossier, de notre collègue DA d'Amiens, IA-IPR d'anglais qui s'était rapproché pour préparer cette rencontre de notre collègue DA d'Orléans, IA-IPR d'allemand :

- **Les groupes de compétences** : leur mise en place sur le terrain diverge d'une académie à une autre et d'un établissement à un autre. Dans ce domaine, le rôle de l'IPR est essentiel, ainsi que celui du chef d'établissement, pour informer les enseignants, leur donner des pistes de mise en œuvre et les rassurer sur la faisabilité de ce dispositif.

- **Les nouvelles épreuves du bac**, qui vont dans le bon sens puisqu'elles vont permettre d'évaluer les cinq activités langagières (compréhension Orale, compréhension de l'écrit, production orale en interaction et en continu et production écrite). Elles vont certainement contribuer à faire évoluer certaines pratiques pédagogiques en lycée (cours frontal axé principalement sur l'écrit). Le rôle crucial des IPR pour expliquer les nouveautés et coordonner ces nouvelles épreuves a été mis en avant.

- **Littérature étrangère en langue étrangère** : on note que cet enseignement se fait essentiellement en anglais avec seulement un coefficient 1 et un gros investissement des professeurs. Mme Halimi s'étonne que beaucoup d'entre eux refusent d'y enseigner.
- **Les enseignements d'exploration** ont fait fondre les effectifs de LV3, ce qui met en péril la diversité des langues vivantes enseignées.
- **Les TICE** permettent d'augmenter l'exposition à une langue authentique et contemporaine et contribuent ainsi à compenser le faible volume horaire dans certaines séries. La question de la formation des professeurs a été mise en avant.
- **Les classes bilingues et les sections européennes** présentent un intérêt certain pour une ouverture à la fois culturelle et linguistique.
- **La liaison primaire / collège** sur laquelle Mme Halimi a insisté la considérant comme un maillon faible. Les enseignants de 6<sup>e</sup> ne tiennent pas assez compte des acquis du primaire des élèves. Mme Halimi a également rappelé le rôle majeur de la mobilité des professeurs et des élèves et souhaiterait que davantage de locuteurs natifs interviennent dans les établissements.

En conclusion :

**Sur tous ces points, le caractère essentiel et indispensable de l'accompagnement par les IPR a été réaffirmé par Marc Roussel.**

**Mardi 24 janvier** : Entretien avec l'équipe de campagne de François HOLLANDE, Pôle éducation - SNIA-IPR.

**Présents** : Pour le parti socialiste : Bruno JULLIARD accompagné de 3 collaborateurs du pôle éducation : un élu d'Ile de France, un IGEN, un collègue IA-IPR  
 Pour le SNIA-IPR, Roger KEIME et Bernard LEHALLE

**Contexte** : le SNIA-IPR répond à l'invitation du pôle éducation de l'équipe de campagne de François HOLLANDE qui consulte les organisations syndicales représentatives des différents corps de l'éducation nationale.

Bruno JULLIARD indique d'emblée que les questions d'éducation constituent le point d'intérêt principal du candidat François HOLLANDE et qu'il est tout-à-fait naturel que le pôle éducation de l'équipe de campagne ait convié le SNIA-IPR, première organisation représentative des Inspecteurs d'Académie, Inspecteurs Pédagogiques Régionaux à un échange sur l'ensemble des problématiques d'éducation.

Roger KEIME, remercie les membres du pôle éducation de leur invitation et indique que, depuis 2009, le SNIA-IPR, malgré ses demandes réitérées, n'a pas été reçu par le Ministre actuel de l'Éducation Nationale. Il retrace rapidement l'évolution du SNIA-IPR, son adhésion récente à l'UNSA et son succès aux dernières élections professionnelles.

Roger KEIME rappelle que le SNIA-IPR s'est clairement positionné contre les dernières mesures prises par le Ministère sans réelle concertation, notamment en ce qui concerne l'organisation des académies et l'évaluation des enseignants, dans toutes les instances auxquelles il a participé (agenda social, CSE, etc.)

Il indique que le SNIA-IPR dénonce la non-scolarisation des élèves de moins de 3 ans et la suppression massive des postes dans le primaire en accordant une place privilégiée aux postes hors-classe tels les emplois RASED d'aide aux élèves qui ont le plus besoin de l'École. La DEGRADATION objective des conditions d'enseignement en école, collège, lycée porte en germe la baisse des résultats obtenus dans les comparaisons internationales utilisées comme culpabilisation des professeurs et non comme les indices de nécessités transformationnelles des pratiques pédagogiques dans les établissements.

Les inspecteurs, et tout particulièrement les IA-IPR, n'ont pas manqué d'alerter sur les dérives et les problèmes rencontrés dans les établissements secondaires. Il convient de regretter qu'ils aient été identifiés à la mauvaise nouvelle dont ils étaient les porteurs. Ne soyons pas surpris que tout soit fait pour qu'ils aillent de moins en

moins dans les classes pour observer de visu le bien fondé des réformes, leur mise en œuvre et les nécessaires modifications à y apporter.

Bernard LEHALLE complète pour les lycées, il fait état des effets catastrophiques des baisses de moyens pour l'ensemble des crédits de fonctionnement des Rectorats depuis 5 ans. Ces mesures affectent tous les domaines : déplacements des professeurs, frais de stages des étudiants, équipements pédagogiques des établissements, formation continue des enseignants. Ce dernier point est particulièrement pénalisant dans un contexte de réforme profonde du lycée et de la voie technologique.

Bernard LEHALLE évoque également les conséquences néfastes des suppressions de postes sur le climat des établissements et le découragement de bon nombre d'enseignants.

3 points sont ensuite développés à la demande du pôle éducation :

1. **La formation initiale des enseignants** : les représentants du SNIA-IPR expriment clairement le souhait que la formation initiale des enseignants soit repensée en profondeur avec une mise en responsabilité progressive des stagiaires et des moyens visant une réelle formation pédagogique. Ils soulignent le travail très important d'accompagnement des IA-IPR qui a permis d'éviter les dysfonctionnements majeurs, sans résoudre toutes les situations. C'est une PRIORITE pour la rentrée afin que les professeurs débutants puissent à la fois être plus sereins et plus efficaces,
2. **L'évaluation du socle commun** : les représentants du SNIA-IPR indiquent une mise en place progressive des pratiques après un démarrage chaotique. Là encore, ils indiquent le rôle prépondérant des IA-IPR dans la mise en œuvre d'une démarche novatrice, en reconnaissant que beaucoup reste à faire pour installer des bonnes pratiques dans l'ensemble des disciplines et des établissements,
3. **Le projet de décret modifiant l'évaluation des enseignants** : les représentants du SNIA-IPR explicitent les raisons pour lesquelles ils sont opposés au projet actuel. Ils affirment que le regard croisé des chefs d'établissements et des IA-IPR permet à la fois l'évaluation des enseignements et des professeurs, tout en se disant prêts à une évolution des pratiques actuelles. Les représentants du SNIA-IPR dénoncent les tentatives de passage en force de la DGRH, malgré le report de la l'application du décret en 2013. Dans le cadre de l'UNSA, ils veilleront à ce que ce dossier soit abordé au mieux.

En conclusion d'une discussion riche de près d'une heure trente, les représentants du SNIA-IPR apprécient la qualité d'écoute dont ont fait preuve leurs interlocuteurs. Les questions très précises ont démontré une réelle connaissance des dossiers et une volonté d'aborder les problèmes concrets auxquels sont confrontés les membres de la communauté éducative.

**Vendredi 27 janvier** : Laurence Picheau Cousin et Roger Keime, ont été reçus par les IG Jean Etienne et Françoise Duchêne pour que soit recueilli l'avis du syndicat sur le **renforcement de l'attractivité des fonctions d'encadrement**. Ce rapport est conduit par les Doyens de l'IGEN Etienne et de l'IGAENR CYTERMANN.

Nous y reviendrons dans le prochain Flash.

### **Consultation sur la valeur professionnelle des enseignants**

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site qui revient sur l'évolution quasiment au jour le jour de ce dossier qui nécessite un examen serein en lien avec les syndicats de l'UNSA concernés : le SE pour les professeurs, le SNPDEN pour les chefs d'établissement, le SIEN pour les IEN et le SNIA-IPR pour les IA-IPR.  
**Un groupe de travail se réunit à Ivry le 1<sup>er</sup> février** : y représenteront notre syndicat, Pascale Hertu, Laurence Picheau et Roger Keime.

Un courriel daté du 17 janvier (voir ci-dessous) a été transmis aux DA par Bernard Lehalle quant à la conduite à tenir pour les doyens invités à une réunion programmée soit le 20 janvier soit le 30 janvier par la DGRH :

*Les membres du BN du SNIA-IPR, après s'être concertés, demandent expressément à chaque DA d'attirer l'attention soutenue de son doyen sur les risques d'instrumentalisation dont il peut faire l'objet dans la réunion DGRH.*

*Il convient de rappeler que l'action du SNIA-IPR se situe dans le cadre de l'agenda social et des travaux des groupes internes de la fédération avec le SE/SNPDEN/SIEN et A&I, pour lesquels un appel à participation a été lancé par le Président du syndicat.*

*D'ores et déjà, Mme Théophile a adressé un courrier au Secrétaire Général de l'UNSA Education dans lequel elle précise le cadre général ouvert à la négociation et confirme le 'maintien d'un regard croisé' ; de même elle annonce, ce qui n'était pas prévu, "(...) un plan d'accompagnement et de formation qui doit précéder la mise en œuvre concrète" des nouvelles mesures.*

*Dans ce contexte, le BN du SNIA-IPR est preneur de toute contribution académique concernant des propositions concrètes sur la thématique de l'évaluation.*


**BULLETIN D'ADHÉSION au SNIA-IPR (2011-2012)**

**Destinataire** : - de préférence, votre délégué/correspondant académique pour envoi groupé au trésorier national, (bulletins et cotisations) Michel GOUY  
 - sinon, le trésorier national : Michel GOUY, 3 rue de Ferrière 59175 Vendeville.

**.Adhérent** : Je soussigné(e) : (1) Mlle / Mme / M.  
 NOM et Prénom : .....  
 IA-IPR de (spécialité/discipline) : .....  
 ACADEMIE : .....  
 Adhère / Renouvelle mon adhésion au SNIA-IPR.

**Votre cotisation (2)**: montant fixé par le bureau du 25/05/11,

- 1) *Membre actif hors classe, je verse la somme de 80,00 € (coût 26,70€ avec réduction fiscale)*
- 2) *Membre actif classe normale (titulaire ou détaché, renouvellement de cotisation), je verse la somme de 70,00 € (coût 23,35€ avec réduction fiscale)*
- 3) *Membre actif classe normale (titulaire ou détaché, première adhésion), je verse la somme de 40,00 € (coût 13,35€ avec réduction fiscale)*
- 4) *Stagiaire, je verse la somme de 40,00 € (coût 13,35€ avec réduction fiscale)*
- 5) *Membre retraité, je verse la somme de 40,00 €. (coût 13,35€ avec réduction fiscale)*
- 6) *Membre bienfaiteur, je verse la somme (libre) de .....*

**Votre chèque** :

- de préférence, à l'ordre du délégué académique. du SNIA-IPR .....
- sinon, à l'ordre de : **SNIA IPR CCP : 13 118 75 V BORDEAUX** (puis poster au trésorier national).

**Vos coordonnées personnelles** : (lisibles, merci)

mon adresse personnelle : .....

mon n° de tél. personnel : .....

mon n° portable : .....

mon adresse électronique : .....

(1) Je souhaite / ne souhaite pas que **l'ensemble de ces données** figurent dans l'annuaire mis en ligne par le SNIA-IPR.

Signature :

Date et signature :

(1) Entourer la mention choisie.

(2) Entourer le numéro correspondant à votre situation. **Merci**.

**Attention** : L'annuaire, mis à jour régulièrement, est disponible en ligne sur le site. Il ne sera diffusé sur format papier qu'à la demande, moyennant la somme supplémentaire de 20 euros. Par ailleurs, vu les coûts importants de reproduction et d'envoi du magazine Flash, certains numéros seront envoyés via la messagerie électronique. Merci aux collègues ne disposant pas de ce moyen de communication de me le faire savoir pour leur envoyer une version papier.



CASDEN, la banque de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

CASDEN Banque Populaire, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 91 Cours des Roches - 77166 NOISIEL, Siret n° 784 276 778 00642 - RCS Meaux : Immatriculation CRAS n° 07 027 138 - BPCE - 50 rue Pierre Mendès France - 75013 Paris - RCS 493 455 042 - Crédi photo : THUS LACOSTE

# LES RENCONTRES CASDEN

Entre nous, c'est plus qu'un simple rendez-vous


 casden

BANQUE POPULAIRE

Vous êtes personnel de l'Éducation et vous voulez une banque coopérative respectueuse des valeurs qui sont les vôtres : solidarité, écoute, confiance... Créée et gérée par des enseignants, la CASDEN vous propose des solutions d'épargne et de crédits pour réaliser vos projets dans les meilleures conditions. La CASDEN vient prochainement à votre rencontre dans votre établissement pour vous présenter tous les avantages d'être Sociétaire et parler de vos besoins en toute confiance.



REJOIGNEZ-NOUS SUR [WWW.RENCONTRESCASDEN.FR](http://WWW.RENCONTRESCASDEN.FR) OU CONTACTEZ-NOUS AU 0826 824 400  
 L'offre CASDEN est également disponible dans le Réseau Banque Populaire (coordonnées sur [www.casden.fr](http://www.casden.fr))  
(0,15 € TTC) min/an  
France métropolitaine